

**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 08 MARS 2024**

Présents : Françoise BASSET-MATHIEU, Lionel CABATON, Jean-Didier CHARVET, Laurence GUILLOUX, Alain JOLY, Céline KUBIACZYK, Éric MARTIN, Gilles ROUGET, Denise TABOULOT, Séverine THOMAS.

Excusée : Danièle DUFOUR.

Secrétaire de Séance : Séverine THOMAS.

**Ordre du jour :**

- \* Approbation du compte-rendu de la réunion du 09 février 2024
- \* Analyse des résultats comptables de 2023
- \* Examen du projet de budget 2024
- \* Point sur le dossier de la salle communale
- \* Affaires diverses

L'an deux mille vingt-quatre et le huit mars à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Éric MARTIN, Maire.

Une minute de silence est observée en hommage à Agnès AUBLANC, ancienne conseillère municipale puis adjointe au Maire, qui nous a quitté fin février.

■ **Compte-rendu du précédent Conseil**

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 09 février 2024 à l'unanimité.

■ **Analyse des résultats comptables de 2023**

\* Suite à la réunion de la commission des finances, le bilan comptable de 2023 a été établi. Le résultat d'ensemble est satisfaisant et concorde avec le budget voté pour l'année 2023. Il correspond avec le résultat du Service de Gestion Comptable de Mâcon. Le compte de gestion va être édité.

Le compte administratif sera voté lors de la prochaine réunion du 04 avril 2024.

■ **Examen du projet de budget 2024**

Les principales dépenses prévues en investissement sont l'aménagement de la salle communale, la participation aux travaux d'eaux pluviales au Bourg, l'achat de matériel.

Le montant des restes à réaliser de 2023 s'élève à 60 780 €.

■ **Point sur le dossier de la salle communale**

\* La demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR a été déposée.

\* Le dossier APD (Avant-Projet Définitif) a été remis par l'architecte et comprend les plans avec les remarques apportées lors du dernier conseil municipal ainsi que le descriptif technique des différents lots. Il manque encore

l'étude thermique. Lionel CABATON demande aux conseillers d'étudier ce dossier et d'apporter leurs remarques avant fin mars.

\* Une consultation pour l'étude de sol a été lancée. Réponse de 5 entreprises pour réaliser cette prestation. Le bureau d'étude de l'architecte va vérifier ces offres et confirmer leur conformité.

\* Le lancement de la consultation des missions « Contrôle Technique » et « Coordinateur sécurité SPS » est en prévision.

\* Un devis a été demandé à l'ATD pour la mission d'accompagnement sur la consultation des entreprises et le suivi des travaux.

\* Le permis de construire devrait être déposé durant la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mars. La préparation du dossier de consultation des entreprises (DCE) est prévu courant avril.

## ■ AFFAIRES DIVERSES

### \* Voirie Communautaire

Le devis de la société THIVENT pour les travaux communautaires est accepté pour un montant total de 48 252,81 € HT.

Les travaux retenus sont :

- Route de Lavau : 266 ml,
- Route des Essertines : 564 ml,
- Route de Montot : 496 ml,
- Chemin du Moulin : 83 ml
- Route des Ducs : 350 ml.

### \* Voirie Communale

#### - **Délibération n° 2024\_08**

#### **Travaux cour de l'école**

Le devis de la société THIVENT pour la réparation des fissures dans la cour de l'école est accepté pour un montant de 2 249 € HT.

### \* Achat Matériel

#### - **Délibération n° 2024\_09**

#### **Achat aspirateur**

Le devis de l'entreprise D.HYGI.PRO est accepté pour l'achat d'un aspirateur eau et poussière 62 litres Inox au montant de 634 € HT.

### \* Location salle communale

#### - **Délibération n° 2024\_10**

#### **Forfait de location de la salle communale aux associations**

Le Maire rappelle qu'un forfait annuel de location est facturé aux associations qui utilisent la salle régulièrement pour diverses activités.

Considérant que des travaux d'aménagement de la salle polyvalente sont prévus et que celle-ci ne sera plus accessible à partir du 1<sup>er</sup> juin 2024, le Maire propose de réduire le forfait annuel pour 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE que la salle polyvalente ne sera plus accessible au public à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, vu les travaux d'aménagement prévus,

FIXE les forfaits annuels pour l'année 2024 comme suit :

|                                                            |      |
|------------------------------------------------------------|------|
| Forfait annuel Association de la commune                   | 90 € |
| Forfait annuel Gymnastique + Danse + Country + Arts Martia | 50 € |

\* Rythmes scolaires

- **Délibération n° 2024\_11**

**Organisation des Rythmes Scolaires - Semaine de 4 jours**

Le Maire rappelle que la semaine de 4 jours est mise en place sur le RPI Vérosvres-Beaubery depuis la rentrée 2017/2018. Ce rythme convenant aux enfants, aux familles et aux enseignants, le Maire propose de maintenir ce rythme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE un avis FAVORABLE au maintien de la semaine de 4 jours à l'école de Vérosvres et sur le RPI Vérosvres-Beaubery.

\* SIRTOM

Le SIRTOM souhaite que chaque commune établisse la liste des corbeilles de propreté installées dans la commune ainsi que la liste de tous les lieux de consommation hors foyer (écoles, salles, aires de jeux, etc...) afin de pouvoir répondre à un appel à projet sur le tri hors foyer.

Une demande de poubelle jaune (emballages) supplémentaire a été faite par les riverains sur la place le long de la route de Beaubery.

Une demande pour l'installation d'une benne à verre supplémentaire derrière le cimetière est faite.

\* Boite à livres

Une boite à livres est installée dans la cabane du terrain de pétanque.

\* Panneaux touristiques

Les panneaux touristiques vont être posés aux endroits prévus : vers le lavoir et aux portes de la maison natale de Ste Marguerite Marie aux Janots.

Le panneau totem de présentation de la commune sera installé dans l'alignement du buisson en face du commerce.

\* MAM

La municipalité souhaite qu'un recrutement soit envisagé pour élargir les heures d'ouverture et augmenter le nombre d'enfants accueillis.

\* La prochaine réunion est fixée au 04 avril 2024.

La séance est levée à 22h35.

Le Maire,  
Eric MARTIN

La secrétaire de séance,  
Séverine THOMAS